

Les sciences du bien-être animal dans l'Europe
des années 1980 : Stratégies et identités

Samuel Ducourant

Mois d'Études Doctorales, session « Stratégies et identités », 16
avril 2020

1 Introduction : Résumé des épisodes précédents

Dans un papier précédent, j'ai mis en place le cadre historiographique précis de mon étude de cas, et ici je propose d'en tirer des conclusions sur les stratégies identitaires mises en place par deux disciplines des sciences animales : l'éthologie et la médecine vétérinaire.

Une non-décision appuyée sur la science Le point de départ est un revirement majeur dans la politique du Conseil des Communautés Européennes (CCE), quand à la protection des animaux d'élevage. En 1979, le CCE prend officiellement la résolution d'interdire l'élevage de poules pondeuses en cages de batterie, dès 1980. Pourtant, seulement un an après cette première résolution, une seconde résolution est publiée, dans laquelle le CCE fait radicalement machine arrière, abandonnant l'idée d'interdire les cages de batterie. Or dans l'intervalle entre 1979 et 1980, les seules consultations qui ont eu lieu sont celles de scientifiques spécialistes de l'élevage. Je me pose donc la question suivante : qu'est-ce qui, dans la pratique et le dialogue *spécifiques aux scientifiques*, permet d'inhiber ainsi la prise de décision politique ?

Une Mission ambiguë D'abord, la mission allouée aux scientifiques n'est pas clairement établie : entre défense des animaux, justification de recherches plus poussées dans ce champ, et défense pure et simple du système existant.

Uniformiser l'animal, solidifier la science Ensuite, la multiplicité et la variabilité des mesures disponibles pousse les scientifiques à reporter leur jugement ; cette prudence, en apparence toute légitime, est en fait contrebalancée par un enthousiasme infondé vis-à-vis des solutions techniques promises par la génétique. La variabilité, si gênante pour faire de la science, sera réduite par la sélection génétique, la poule pondeuse devenant ainsi un véritable objet scientifique, artificiellement homogénéisé. Or la sélection et l'amélioration génétique requièrent que chaque individu puisse être isolé du reste, ce qui est rendu pos-

sible par l'utilisation de cages. Ainsi, sans l'expliciter, les sciences animales sont dépendantes de la cage, et ne peuvent donc pas explicitement œuvrer à son interdiction.

Les unités de mesure révélatrices d'un changement d'objet Enfin, les unités de mesure elles-mêmes sont révélatrices d'une influence diffuse de l'élevage industriel. En effet, en acceptant de débattre sur la surface minimale qu'il faut accorder à chaque poule, et en utilisant pour ce faire le cm^2 , les scientifiques font inconsciemment un pas théorique important : ils acceptent de réduire la question du bien-être à celle de l'allocation de surface. En effet, selon l'argument de mise à l'époque, si la productivité d'un animal augmente, c'est que son bien-être a aussi augmenté ; alors que si la productivité diminue, c'est que l'animal ne se sent pas bien. En recherchant la surface optimale en termes de productivité, on recherche donc, selon ce raisonnement, en même temps la surface optimale en termes de bien-être. Non seulement ceci implique l'utilisation de cages. Mais encore, un glissement intervient ici : la surface minimale qui entrera finalement en vigueur en 1988 ($450\text{cm}^2/\text{poule}$) ne correspond pas à l'optimum de productivité *par poule*, mais à l'optimum de productivité *par m^2 de bâtiment*. Ainsi l'optimum de productivité n'est plus corrélé à l'optimum de bien-être. En ces termes, et contrairement à ce qui a toujours été clamé, depuis les premiers colloques jusqu'aux débats les plus récents sur la question, *la productivité n'est pas proportionnelle au niveau de bien-être*.

Un glissement subtil a donc lieu dans le cadre théorique des débats ; c'est ce qui explique que ce qui était pensable en début de période (l'interdiction des cages) ne l'est plus en fin de période. Même si le terme de « bien-être animal » est toujours central, les enjeux réels ne concernent plus la condition animale, mais soit les intérêts industriels, soit l'établissement d'un champ scientifique.

2 Stratégies et identités

Ici, je propose d'ajouter que ce glissement est aussi lié à des *stratégies de construction d'identités* : dans les années 1960 à 1980, les sous-disciplines des sciences animales sont en voie de construction, et leurs membres mettent en place des stratégies pour obtenir les attributs de la scientificité (objectivité, production de savoirs) et le statut d'interlocuteurs, voire de conseillers, du pouvoir européen, lui aussi en construction. Le débat sur le bien-être des animaux d'élevage est l'occasion rêvée d'acquérir une image positive dans l'opinion publique, et donc une influence sur le pouvoir ; c'est donc le lieu où ces stratégies sont le plus visibles. Je teste cette hypothèse en la confrontant à deux cas empiriques : la division disciplinaire de l'éthologie à partir des années 1965, et la fonctionnarisation de la médecine vétérinaire française, entre 1984 et 1988.

2.1 L'éthologie scindée : Divisions disciplinaires, 1965-1992

La Commission Brambell L'éthologie, née dans l'entre-deux-guerres, devient un acteur central de la politique européenne lorsqu'en 1965 une commission de scientifiques est mobilisée par le gouvernement britannique pour établir des lois minimales concernant l'élevage. Cette promotion se prolonge jusqu'à la phase préparatoire des directives européennes sur la protection des animaux d'élevage, en 1979-1980. En effet, l'étude du comportement y a une importance première¹.

Dix ans plus tard, l'éthologie scindée Lors du symposium organisé par la Commission Européenne en 1992, par contre, les études mentionnent plus souvent le terme d'« animal welfare », mais l'éthologie est moins présente, alors que la composante physiologique et sanitaire (donc la médecine vétérinaire) est prépondérante. Un aspect des sciences du bien-être animal, qui n'était pas présent en 1980, mais qui est sur le devant de la scène en 1992, est la recherche d'une

1. Durant le colloque de 1980, 7 présentations sur 13 sont dédiées à l'étude du comportement (bien que les présentateurs soient affiliés à des laboratoires de médecine vétérinaire).

alternative technique aux cages de batterie, notamment menée par la discipline « écologie comportementale appliquée ». L'éthologie des années 1960 s'est donc scindée en deux sous-disciplines, dans le courant des années 1980. La première garde le nom d'éthologie, ainsi que l'attention à l'animal individuel, son expérience personnelle et son bien-être, et demeure aussi explicitement liée à la lutte pour la condition animale (c'est l'éthologie de Dawkins, Duncan, Fraser, puis Webster et Dantzer). La seconde prend pour objet les « interactions entre l'animal et son environnement » ; elle est plus proche de la zootechnie, dont l'objectif est l'amélioration de l'élevage, notamment par la hausse de la productivité. C'est cette dernière discipline qui compare les différents types de cages en 1992.

Une perte de visibilité frappe donc l'éthologie : cette discipline était directrice en 1979, puis se scinde en une branche peu visible, et une branche plus visible car auxiliaire de la médecine vétérinaire, devenue la discipline directrice des colloques européens sur le bien-être animal, à partir des années 1980.

2.2 Devenir le conseiller du roi : la médecine vétérinaire, 1984-1989

La médecine vétérinaire suit une trajectoire inverse. Le souci pour le bien-être animal, qui avait initié l'effort législatif en 1979, passe au second plan à partir de 1981, derrière l'importance de soutenir l'économie agro-alimentaire, de mettre en place un marché commun, et surtout de gérer le risque sanitaire. Ainsi, la profession de médecin vétérinaire devient un interlocuteur privilégié du législateur européen, parce que 1) le bien-être animal est perçu comme secondaire, derrière la santé physiologique des animaux et des humains, 2) cette discipline a une histoire bien moins marquée par le militantisme et le souci de la condition animale, que ne l'est l'éthologie depuis les années 1930.

Résistances et hésitations. Mais devenir conseiller du roi n'est pas une décision facile à prendre pour les vétérinaires. On le voit en particulier avec

l'exemple français. En 1984, la France est sommée par l'Europe d'améliorer ses inspections de salubrité dans les abattoirs, au risque de ne plus être autorisée à exporter de viande une fois la libre circulation des marchandises effectivement mise en place (Accord de Schengen, 1985, puis Acte Unique Européen, 1986). Elle doit donc réquisitionner des vétérinaires, transformant la médecine vétérinaire, jusque là profession libérale, en un service public. Ceci ne se fait pas sans résistances de la part des praticiens, qui refusent d'être mis sous tutelle publique. Ces résistances marquent la profession, au moins depuis la crise de la brucellose de 1969, où les prérogatives vétérinaires avaient déjà été remises en question par la puissance publique.

1984-1988, disparition des résistances. Que se passe-t-il, entre 1984 et 1988, pour que ces résistances s'amointrissent si rapidement ? L'argument constamment avancé par les partisans de la fonctionnarisation de la pratique vétérinaire est le « chantage à la santé humaine », qui consiste à rappeler la nécessité d'assurer à l'avenir une veille et une lutte sanitaires plus efficaces qu'en 1969².

Mais cet argument-chantage a, cette fois, plus de force, car il est lié à deux autres arguments, eux aussi implicites, permettant de redistribuer le conflit, et de faire croire au public que les vétérinaires défendent leur pré carré au détriment de leurs concitoyen-ne-s. D'abord, le chantage économique : dans le cadre de la mise en place d'un marché unique par l'Europe, la pression économique ruisselle vers les vétérinaires. En effet, le maillage serré du réseau des inspections vétérinaires est important, car la CEE envoie, tous les quatre ans, des vétérinaires inspecteurs de ses services, et si le résultat de leurs inspections est défavorable, chaque pays risque de ne plus être autorisé à exporter. L'argument de la santé humaine est donc lié à un argument économique plus implicite, mais non moins fort, puisque les premiers collaborateurs des vétérinaires sont les éleveurs, soucieux de leur insertion dans le marché européen. Cet argument est

2. En particulier, ce qui se joue ici est la distribution du mandat sanitaire, qui confère à qui le détient l'autorité absolue quant à la mise sur le marché d'un produit pour des questions sanitaires .

d'autant plus pressant que les normes européennes, à l'autorité et à la force de contrainte jusqu'ici faibles, ont à partir de 1894 une influence sur les prix. Le second argument concerne les positions et les salaires : en tant que profession libérale, quoique souvent liée par contrat à la puissance publique, la médecine vétérinaire est, jusqu'à 1984, située dans un vide juridique qui fait que les vétérinaires n'ont, pour leurs missions de prophylaxie, aucune couverture sociale. La fonctionnarisation opère donc par une promesse sur les situations.

2.3 1989 : La Fin des tensions

À partir de 1988, date de création du Conseil Général Vétérinaire et de la première application du décret de 1984, on ne retrouve plus de mentions des résistances ou des velléités libérales et autonomistes des vétérinaires ; bien au contraire, à chaque fois que des représentants des vétérinaires auront leur mot à dire, que ce soit au niveau national ou dans l'établissement des lois sur le bien-être animal (au niveau européen, donc), ils rappelleront leur statut de maillon essentiel de la chaîne de veille et de lutte sanitaires, et donc leur place irremplaçable dans le contrôle de l'application des lois et directives.

3 Conclusion

Dans les différentes étapes de la construction du marché unique européen, les sciences animales se distribuent donc la visibilité, selon leurs priorités (protéger les animaux, protéger la santé humaine, *etc.*), les négociations menées avec la puissance publique, et des contraintes internes (la recherche d'un animal-modèle assez homogène). Le fait de considérer les positions de ces diverses disciplines comme partie prenante de stratégies de construction identitaire permet de comprendre avec plus de clarté la reformulation théorique qui a lieu sur le long terme, menant à une forte visibilité du *terme* de bien-être animal, mais à une progression très lente de la *réalité* de la condition animale.